



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MEURTHE-ET-MOSELLE

# CULTIVONS LES TERRITOIRES

Bulletin d'information de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle  
N° 11 - octobre 2013 à janvier 2014

## EDITO

### L'eau, un bien commun à préserver ensemble !

Il est difficile de passer une semaine sans un gros titre dans les médias sur la qualité de l'eau. En France, nous avons encore la chance de trouver une eau en quantité et en qualité suffisante dans la plupart des cas. Mais nous savons tous que cette ressource doit être protégée et économisée.

L'agriculture de nos régions est utilisatrice d'eau, notamment parce que l'élevage présent sur nos territoires nécessite au quotidien d'abreuver des animaux. Mais il faut savoir que l'agriculture lorraine est une des moins consommatrices de ressources en eau. L'irrigation, notamment du maïs, n'existe pas en Lorraine, qui bénéficie de précipitations suffisantes pour les besoins de cette plante. L'agriculture en revanche est un producteur d'eau. En effet, sur les surfaces agricoles et forestières, l'eau de pluie qui n'est pas valorisée par les plantes est filtrée et vient alimenter les nappes souterraines ou les rivières.

Tout l'enjeu pour l'agriculture est de mettre en œuvre tout en préservant l'activité économique, c'est-à-dire la production, des pratiques qui garantissent que cette eau soit de qualité après le passage dans les sols agricoles. Cette préoccupation, après avoir été ignorée longtemps, a fait l'objet en Meurthe-et-Moselle d'un intérêt majeur depuis plus de vingt ans. La Chambre d'Agriculture, parmi les premières de France, a développé dans les années 90 des conseils, des formations, des accompagnements techniques afin de permettre aux agriculteurs d'évoluer dans leurs pratiques. A cet effet, la Lorraine est une des seules régions à mettre en œuvre les opérations Agri-Mieux sur les territoires à enjeu. Cet accompagnement touche régulièrement plus de la moitié des agriculteurs et obtient des résultats reconnus. La Chambre a reçu en 2013 le prestigieux « Trophée de l'Eau » remis par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, signe de cet engagement particulier et des résultats avérés.

Aujourd'hui, les collectivités territoriales, de la Région à la Commune, sont plus que jamais sensibles à la problématique de l'eau. Sur certaines zones, les travaux de la Trame Bleue, les applications de la Directive Cadre sur l'Eau et d'autres éléments de contexte réglementaire interpellent les élus et les agents des territoires. Sur cette thématique, il est urgent de se rencontrer ! Agricultures et Territoires doivent trouver les intérêts communs, les méthodes et les outils pour partager au mieux ce bien commun qu'est l'eau. Sur les captages comme sur les cours d'eau, nous devons ensemble accompagner les acteurs vers une utilisation durable de la ressource. C'est le sens de la proposition que la Chambre adresse aux territoires. C'est ensemble que le défi pourra être relevé.



**Laurent ROUYER**

Vice-Président  
Chambre d'Agriculture  
de Meurthe-et-Moselle

### La Chambre d'Agriculture est certifiée !



[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Conseil-Formation

Depuis plus d'un an, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle s'est lancée dans un vaste chantier pour aboutir aujourd'hui à la certification de services pour le conseil et la formation proposés aux agriculteurs et acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche qualité doit permettre avant tout de mieux répondre aux exigences externes (financeurs, pouvoirs publics), de faire face à la concurrence et sécuriser nos partenariats, et de renforcer l'organisation interne pour gagner en efficacité par rapport aux prestations proposées.

Ainsi, nous mettons en œuvre un certain nombre d'engagements concernant l'accueil, l'écoute client, les prestations de conseil, l'organisation et la réalisation de formations pour satisfaire au mieux les besoins des agriculteurs. Cette démarche qualité, qui concerne 80 Chambres d'Agriculture en France et dans les DOM-TOM, est pilotée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) au niveau national. L'équipe qualité de l'APCA veille à ce que les engagements soient bien respectés dans toutes les Chambres en réalisant des audits annuels. La certification est donnée pour une durée de trois ans par l'organisme certificateur AFNOR.

Tous les services de la Chambre sont concernés et se sont organisés pour proposer des prestations répondant au mieux aux attentes des clients. Une offre de conseils a été spécialement étudiée par le service territoire pour s'adresser aux collectivités. Nous mettons à votre service notre savoir-faire concernant les diagnostics agricoles ou paysagers, l'approche global de territoire, l'accompagnement pour la gestion des déchets ou pour le développement de projet économique. L'objectif est bien sûr de faire évoluer cette offre en fonction de vos besoins. N'hésitez pas à nous solliciter.

Graines de Paysages à Audun-le-Roman

## Agriculture et Espaces Naturels Sensibles dans le Lunévillois

Sur le Lunévillois, le Conseil Général développe des animations, à destination des scolaires, autour de la biodiversité et des paysages sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire. La Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle a été sollicitée par celui-ci pour mettre en place un programme pédagogique autour du thème « l'agriculture, un acteur du paysage ».

Ainsi, quatre agricultrices du Lunévillois, issues du réseau Bienvenue à la Ferme, pourront réaliser des interventions en classe pour présenter la réalité de leur métier, sensibiliser les élèves à l'évolution des pratiques agricoles en faveur de la préservation de la biodiversité et des paysages. A terme, le groupe pourrait s'élargir à d'autres agriculteurs, en particulier ceux qui exploitent des terrains en zone ENS afin qu'ils

sensibilisent le grand public à l'impact des pratiques agricoles sur leur territoire.



## L'agriculture en fête...sur le territoire du Pays Audunois

Le 6 octobre dernier, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle s'est associée à la Communauté de Communes du Pays Audunois pour organiser la 1ère fête de l'intercommunalité et de l'agriculture. L'agriculture était l'invitée d'honneur de cette manifestation festive.

Un grand marché fermier a permis aux habitants du Pays-Haut de déguster des mets variés (escargots, charcuteries, fromages, etc.) et de créer leur propre menu en fonction de leurs envies.

Le repas proposé par l'association Saveurs Paysannes a rencontré un franc succès et a ravi les papilles de nombreux visiteurs.

L'opération « Graines de Paysages » a également permis de sensibiliser un large public aux pratiques agricoles soucieuses de la protection de l'environnement et du maintien de la biodiversité.

Cette journée fut une belle vitrine de l'agriculture du Pays-Haut.

## Pour mieux connaître son territoire

Dans le cadre de remaniements intercommunaux (fusion, création, rattachement de communes,...) la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle peut apporter un éclairage aux collectivités sur la connaissance de leur territoire par rapport au développement agricole et rural.

Deux exemples récents :

- Suite à la création de la Communauté de Communes du Pays du Saintois, les nouveaux élus ont souhaité en savoir plus sur la place de l'agriculture dans leur territoire afin d'orienter et de mettre en œuvre par la suite des actions spécifiques avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture. Un état des lieux

de l'agriculture du Saintois a donc été présenté en juin au cours d'une commission agricole et environnementale. Cela peut être un préalable utile à toute bonne coopération.

- La Communauté de Communes de Moselle et Madon qui a sollicité la Chambre d'Agriculture pour avoir un aperçu de la typologie des agriculteurs sur les sept communes qui vont les rejoindre au 1er janvier 2014. La connaissance d'acteurs beaucoup plus polyculteurs-éleveurs que ceux actuellement présents sur leur territoire (diversifiés, double actifs) leur permettra d'orienter leurs actions en faveur de l'agriculture différemment.

## Agriculture et Plan Paysage sur le bassin de Pompey

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a lancé une étude visant à élaborer un plan de paysage qui doit aboutir à une charte du paysage applicable à tous.

La Chambre d'Agriculture est associée à cette réflexion car les agriculteurs sont « acteurs du paysage ».

Le diagnostic réalisé par un groupement de bureaux d'études, montre un territoire très marqué par le relief, le cloisonnement créé par les infrastructures et couvert à 60% par les boisements.

24 exploitations agricoles professionnelles y sont recensées et sont localisées sur les 8 communes les plus rurales du bassin de Pompey. Le volet sociologique du diagnostic analyse la perception des populations vis-à-vis du paysage de leur territoire : les paysages perçus comme plus agréables sont les paysages de types naturel, agricole, liés à l'eau et aux centres anciens. Les paysages agricoles et naturels sont plébiscités.

Afin de définir avant janvier 2014, la charte paysagère et les principales actions qui lui seront liées, 4 groupes de travail thématiques sont lancés : eau, milieu naturel, attractivité du territoire, patrimoine et urbanisme. La Chambre d'Agriculture est invitée aux deux premiers groupes.



Crédit photo DIGITALEpaysage

# L'eau, un enjeu fort pour l'agriculture

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) qui demande de retrouver un bon état écologique et chimique des cours d'eau, des objectifs sont fixés dans le SDAGE auquel sont associés des programmes de mesures.

Quatre grands domaines sont concernés :

- La restauration des cours d'eau et la protection des zones humides ;
- La restauration des captages dégradés par réduction des pollutions diffuses d'origine agricole ;
- L'assainissement des eaux usées domestiques ;
- La réduction des pollutions industrielles.

Les Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT) constituent la déclinaison départementale des programmes de mesures pluriannuels. En Meurthe et Moselle, le PAOT a été adopté et validé début 2013, il s'étend de 2013 à 2015. L'agriculture est concernée par les deux premiers domaines, à savoir la restauration des cours d'eau et des captages dégradés.



## Actions volontaires sur les captages

Concernant les captages, la Profession agricole s'est engagée depuis plus de 10 ans dans des actions volontaires. Sur les bassins d'alimentation des captages dégradés, la Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs pour qu'ils opèrent un changement de pratiques radical et immédiat, de manière à aboutir le plus rapidement possible à une inversion de la courbe d'évolution du taux de nitrates ou de phytosanitaires. La démarche consiste à établir un diagnostic des pratiques à risques et d'analyser les contraintes des exploitations afin que les propositions d'actions soient réalistes et cohérentes. Le plan d'actions est donc adapté à chaque situation et peut comporter différents volets. Concernant la lutte contre la pollution par les nitrates, on s'attachera plus particulièrement à la gestion de la matière organique, aux apports d'engrais azotés

(dates, doses, fractionnement) et à la couverture des sols. Pour les phytosanitaires, le champ est plus vaste puisque plusieurs molécules peuvent être concernées, on s'attache alors à limiter les risques de pollution ponctuelle (gestion des fonds de cuve de pulvérisateur par exemple) et à réduire l'utilisation des produits. Des résultats positifs sont observés sur bon nombre de captages, où les agriculteurs se sont appropriés la démarche pour concilier agriculture et protection de l'eau. Cette action bénéficie d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Général.

## Concertation autour de la restauration des cours d'eau

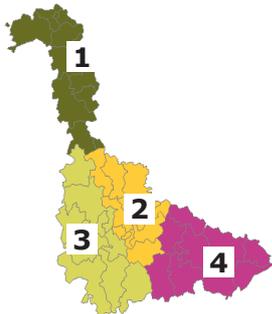
Au niveau de la restauration des cours d'eau, suite à l'état des lieux, des propositions d'actions sont établies. Force est de constater que les acteurs locaux, notamment les agriculteurs, sont peu consultés en amont. Or les projets d'aménagement tels que la création de zone d'expansion de crue, le reméandrage, la stabilisation des berges, la mise en place de plantations, de passerelles, de clôtures et de systèmes d'abreuvoirs... impactent fortement l'activité agricole et cela nécessite une concertation locale importante.



Les aspects techniques mais également réglementaires sont à prendre en compte. Aussi, la Chambre d'Agriculture peut apporter son appui aux collectivités pour établir en amont un diagnostic agricole, définir avec les agriculteurs les solutions les plus adaptées permettant de concilier leur activité économique avec la restauration écologique des cours d'eau et ainsi organiser la concertation. La démarche initiée sur les captages avec les agriculteurs a fait ses preuves et peut être reproduite pour cette thématique.

### **Corinne REVEST**

Responsable du service agronomie-environnement  
Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle  
Tel : 03.83.93.34.10



## Vos interlocuteurs

**1. Caroline COZZI**

Tel : 03.54.51.21.41

@ : caroline.cozzi@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**2. Nicole LE BRUN**

Tel : 03.83.93.34.09

@ : nicole.le-brun@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**3. Annelise LOUYOT**

Tel : 03.83.93.34.90

@ : annelise.louyot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**4. Marion BEAUDOUIN**

Tel : 03.83.93.34.81

@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

## Automne à la ferme : une première en Meurthe-et-Moselle

D'octobre à décembre, les agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme proposent de nombreuses animations et festivités sur leurs fermes, autour de la découverte de leurs produits fermiers et de leurs terroirs.

Au programme de l'Automne à la ferme » :

- des échanges chaleureux lors de repas partagés ou de dégustations ;
- mais aussi des rendez-vous insolites, des cueillettes, ateliers pour enfants, des stages de cuisine ...

Depuis 25 ans les agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme accueillent le public dans leurs fermes tout au long de l'année. Après les vendanges et avant les fêtes, ils proposent de partager avec eux les délices de leurs terroirs et ouvrent grand leurs portes.

Cette année, ils seront plus de 10 exploitations à offrir une « échappée ferme » sur le département.



### Depuis la rentrée 2013

#### Lancement de l'opération « Panier Local »

entre le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et le Pays Terres de Lorraine. Cette action permet aux cuisines des six collèges du Pays, de mettre très régulièrement des produits locaux à leur menu.

### Du 7 au 18 octobre 2013

#### Semaine du goût

40 interventions en écoles primaires et maternelles seront animées par 17 agriculteurs sur le thème « de la Ferme à l'Assiette », opération à l'initiative de la Chambre d'Agriculture.

### Du 19 au 22 novembre 2013

#### Portes ouvertes dans les Réseaux d'élevage

Cette 9ème édition met en avant des thématiques d'actualité pour les différentes filières :

- les conduites et les coûts alimentaires pour les bovins et les ovins viande ;
- les projets des éleveurs bovins laitiers confrontés à la fin des quotas ;

- la complémentarité des activités d'élevage bovin et équin.

### Du 2 au 6 décembre 2013

#### Semaine de l'énergie

organisée par les Chambres d'Agriculture de Lorraine. Portes ouvertes dans les exploitations agricoles porteuses de projets énergétiques. Mercredi 4 décembre : colloque régional sur l'agriculture et la qualité de l'air.

### 18 décembre 2013 de 9h30 à 17h00

#### Rencontre agriculture et eau

organisée par les Chambres d'Agriculture de Lorraine. Au programme, trois temps forts :

- les enjeux actuels et futurs pour l'agriculture et la qualité de l'eau ;
- l'action d'acquisition de références pour nourrir l'évolution des pratiques ;
- la promotion et la diffusion de pratiques durables sur les zones à enjeux eau.